

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).
(MENSUEL)

N° 358 — Juin 1913.



SENLIS
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
11, Place de l'Hôtel-de-Ville.

1913

SOMMAIRE :

Programme du Concours de Senlis ; errata.
Banquet du Concours de Senlis.
Situation générale.
Le Camionnage automobile ; note présentée par M. de Cornois.
Le développement du machinisme en agriculture comme remède à la crise de la main-d'œuvre. Conférence faite à Beauvais le 15 avril 1913, par M. L. Petit, à l'Assemblée générale de la Fédération des Syndicats agricoles de l'Oise.
Le Concours agricole et hippique de Dieppe.
Travaux d'entretien dans les cultures de betteraves.
L'Ecole ménagère agricole du Pas-de-Calais.
Le rouissage du lin en usine L'usine de Goderville.
Par qui est due la taxe vicinale ?

Tarif des Annonces

Les annonces à insérer dans le Bulletin de la Société, en dehors du texte et sans garantie de sa part, sont tarifées ainsi qu'il suit pour chaque insertion :

Une page.....	10 fr. » »
Une demi-page.....	5 » »
Un quart.....	2 50
Un huitième.....	1 25
Un seizième.....	0 75
Petites annonces de 25 mots...	0 25

Il suffit d'en adresser le texte avec un mandat-carte du prix du tarif à M. LELIÈVRE, trésorier de la Société d'Agriculture, à Senlis.

ANNONCES GRATUITES POUR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Nous rappelons à MM. les Membres de la Société qu'ils ont droit dans le Bulletin à trois annonces de suite, de six lignes chacune.

Ils peuvent ainsi, sans intermédiaire, vendre et acheter à bon compte beaucoup de leurs produits, de leurs instruments et de leurs animaux à l'avantage de l'acheteur et du vendeur.

Le Gérant : L. FAUTRAT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

N° 358. — Juin 1913.

Programme du Concours de Senlis.

ERRATA

Page 6, § VI. — Présentation de chevaux de luxe attelés : a) voitures à 1 cheval. Lire : (I, chevaux âgés de moins de 6 ans au lieu de 5 ans.

Page 7, § VIII. — Le concours de vaches laitières comportera deux catégories : la première comprendra les vaches âgées de moins de 5 ans et la seconde, celles âgées de 5 ans et plus.

Page 12, article 22. — En ce qui concerne les bœufs de trait, lire dans le règlement particulier : *Ne seront admis à concourir que les bœufs appartenant à l'exposant depuis au moins 6 mois.*

Banquet du Concours de Senlis

Les amis de la Société d'Agriculture restent fidèles au Banquet qui clôture si bien nos concours agricoles ; mais ils ont le regrettable habitude de ne pas se faire inscrire à l'avance. De là, la difficulté pour les organisateurs de fixer au restaurateur un nombre de couverts se rapprochant aussi exactement que possible de celui des convives. En effet, lors de nos derniers concours, il s'est produit ce fait que, dans certaines villes, la place a manqué, alors que, dans d'autres, la Société a dû payer pour des couverts inoccupés.

Pour éviter ces inconvénients, nous prions très instamment les personnes qui ont l'intention d'assister au Banquet du dimanche 13 juillet, de faire parvenir leur adhésion à M. Lelièvre, trésorier de la Société d'Agriculture, à Senlis, **AU MOINS 8 JOURS AVANT LA DATE DU CONCOURS**, en indiquant, le cas échéant, de combien d'ouvriers ils seront accompagnés.



SITUATION GÉNÉRALE

Ce 26 Mai 1913.

Le mois de mai n'a pas encore été favorable à la culture. Sans vouloir exagérer la situation, il faut reconnaître que, quoi qu'il arrive, l'humidité et le froid que nous avons eu pendant la plus grande partie du mois, affecteront l'état des récoltes. Il nous faut de la chaleur, mais si la sécheresse complète venait s'y ajouter, ce ne serait certes pas une bonne condition pour les terres. Le sous-sol est gorgé d'eau, mais dès que la pluie cesse, la surface durcit et cet état nuit aux plantes sarclées et même aux céréales.

Depuis quelques années, notre région voit des alternatives d'humidité extrême et de sécheresse intense qui ne correspondent pas à la normale de notre climat et qui ne sont guère favorables à notre agriculture.

Blés.—La situation des blés en terre est très variable. Dans l'ensemble de la France, je la crois inférieure à ce qu'elle était l'année dernière à pareille époque.

Il m'a été donné de parcourir au début du mois la Beauce et la Touraine. Si la première région est normale, la seconde est mal partagée. Les blés y sont très abîmés par l'humidité, jaunes, envahis par les herbes et la culture y envisage une mauvaise récolte. On m'a dit qu'il en était de même dans le Centre et le Midi. Par contre, les blés du Nord et de l'Est sont beaux. Dans l'Oise, les blés semés en bonne terre ont belle apparence ; dans les terres inférieures et mal cultivées, ils laissent à désirer.

Il est normal que dans ces conditions les cours se maintiennent.

Le gouvernement a fait paraître au début du mois les résultats définitifs de son enquête sur la récolte en 1912. Il évalue à 90.700.000 quintaux la production du blé, chiffre légèrement inférieur à celui publié l'automne dernier. On estime la consommation à 94.610.000 quintaux. Il nous manquerait donc environ 4.000.000 de quintaux pour boucler la campagne. Les importations à ce jour atteignent le double de ce chiffre et la récolte ne s'annonçant pas en retard cette année, nous pourrions nous attendre à un tassement des cours. Mais, nous persistons à croire l'estimation officielle trop élevée et ne tenant pas compte que beaucoup de blés, dans l'Ouest en particulier, ont été impropres à la mouture. Nos besoins en blés étrangers seront donc supérieurs aux prévisions du gouvernement.

Nous reconnaissons toutefois, qu'il serait temps d'arrêter les importations pour éviter qu'un stock sérieux en fin de campagne ne vienne peser sur les cours des 4 derniers.

Avoines. — Sauf dans quelques rares régions et dans les cultures très bien tenues, les avoines sont partout envahies par les sanves. Toute la Beauce est lamentable à voir et dans certaines pièces, on hésite à trouver du plant d'avoine. La demande en sulfate de fer neige et en sulfate de cuivre a été intense. Dans bien des endroits, on a procédé au travail de destruction, mais beaucoup de cultivateurs ignorent encore les heureux effets de ces produits.

Les cours se maintiennent et nous devons envisager la continuation de ces hauts prix, car la consommation augmente plutôt, malgré la locomotion automobile.

Sucres. — La levée des betteraves n'a pas été mauvaise, mais le départ de la plante laisse à désirer. Dans maints endroits on a procédé à des réensemencements, soit à cause du placage de la terre par les pluies torrentielles, soit à cause de la disparition du plant mangé par les insectes. La chaleur des deux derniers jours aura été favorable. Il serait nécessaire qu'elle durât, coupée par quelques ondées.

L'enquête des fabricants de sucre sur les ensemencements a provoqué une certaine faiblesse. Elle n'accuse en effet que 9 0/0 de diminution pour la France, 3,7 0/0 pour l'Allemagne, 7,6 0/0 pour l'Autriche, et 2,6 0/0 pour la Russie.

La moyenne pour les pays de la convention n'est que de 4,8 0/0. On espérait une réduction plus forte. Le départ de la betterave est bon en Allemagne et en Autriche, ces pays sont gratifiés d'un temps favorable. Seules quelques régions y réclament de l'eau.

Les recettes cubaines restent élevées ; elles sont à ce jour de 1.879.800 tonnes contre 1.525.000 l'année dernière. Un certain nombre de fabriques termineront cette semaine.

A Paris, les 4 d'octobre cotent 31 fr. 50. Les cours à venir dépendront de la marche de la récolte ; mais à moins de circonstances exceptionnelles comme en 1911, attendons-nous à peu de variations dans un sens comme dans l'autre.

D'après M. F. O. Licht, les stocks visibles dans le monde entier s'élèvent, au 23 mai courant, à 3.739.000 tonnes contre 2.667.000 en 1912.

Bétail. — Les bêtes restent à des cours élevés ; les prairies sont superbes ; les premières coupes de verdure s'annoncent très abondantes, surtout si une huitaine de temps chaud précédait la fauchaison.

Pommes. — La floraison est magnifique en Normandie. Espérons que la

récolte lui ressemblera et que les pommes seront bon marché. Ce serait intéressant pour notre région qui consomme beaucoup de cidre.

M. LANGLOIS.

Le Camionnage automobile.

Note présentée par M. de Cornois.

Nous avons en effet pendant la dernière campagne un camion Saurer de 5 T. qui nous a donné toute satisfaction au point de vue de la régularité de marche, sauf un cylindre défoncé par un défaut de fonte; nous considérons du reste cet accident comme non imputable aux constructeurs, ceux-ci ont du reste immédiatement remplacé la pièce avariée.

Le service du camion étant assez dur, car il avait à monter avec de la pulpe une pente de 600 m. avec des rampes de 0 m. 12 à 0 m. 15, et à descendre cette même pente avec 5.300 à 5.800 k. de betteraves. Malgré ces conditions défavorables, on se servait à peine du frein à main, le frein moteur étant suffisant.

Profitant d'une différence de niveau, nous avons installé un hangar destiné à recevoir et à manutentionner les betteraves et une trémie emplie au moyen de wagonnets et contenant la charge du camion, en sorte que celui-ci se trouve plein en 5 minutes environ et repart immédiatement; pour décharger nous abattons un des côtés, trois hommes déchargent en 15 à 20 minutes à la condition que les betteraves soient assez propres (25 0/0 de terre au maximum), cette condition peut être presque toujours réalisée avec les betteraves sous abri; elle est, je pense, indispensable si l'on veut tirer parti avantageux de ce mode de transport qui ne peut être économique que si l'on transporte rapidement des betteraves sans terre.

Avec l'organisation décrite ci-dessus, nous avons fait régulièrement six voyages de betteraves et un voyage de pulpe en retour sur un parcours de 84 kilom. par jour.

La consommation de benzol ressort autour de 50 l. par 100 kilom. et celle d'huile de graissage à 2 l.

Il est fort délicat de compter la dépense à la tonne kilométrique puisqu'un des gros facteurs du prix de revient, le compte amortissement et réparations, nous est à peu près inconnu; il est bien évident par exemple que le premier camion, dans une affaire comme la vôtre, pourra être utilisé pendant 200 à 250 jours, tandis que les suivants serviront seulement de 60 à 80 jours, à moins que l'on ne trouve à les utiliser

pour des transports en dehors de l'usine ce qui ne semble pas très facile. A titre d'indication, nous pourrions essayer de chiffrer la dépense pour deux cas extrêmes, le premier avec utilisation pendant 200 jours, et le second pendant 80 jours seulement, tous deux avec une marche de 90 kilom. qui nous paraît possible à obtenir, et en supposant un voyage de pulpe en retour; dans le premier cas nous supposerons que les bandages seront usés dans l'année, nous les compterons à 4.400 fr. intérêt compris.

	1	2
Benzol 50 × 90 × 200 × 40 =	3.600	1.192
Huile.....	360	72
Chauffeur.....	1.800	600
Bandages.....	4.400	2.000
Réparations.....	1.200	500
Amortissement sur $\frac{21.600}{100.000}$ k....	3.600	1.600
Intérêt 21.000 × 4 =.....	840	840
Assurances, etc.....	1.000	700
	16.800 fr.	7.504 fr.
Transports : Betteraves, pulpes et divers.....	7 700 t.	3.000 t.
Soit sensiblement pour une tonne prise à 7.500 m.....	2 f. 18	2 f. 50

Ce calcul n'a rien d'absolu et doit seulement être envisagé comme une base de discussion.

Quant à la question du 3 T 5 ou 5 T, je ne puis guère vous renseigner, mais il me semble que si l'on va un peu loin, on ne fera pas assez de travail avec les petits camions.

Nous pensons qu'avec les bandages caoutchouc les subventions industrielles doivent beaucoup diminuer, un bout de chemin sur lequel nous avons passé *seuls* pour le transport de 2.000 t. de betteraves ne porte pas trace d'usure.

Le Développement du Machinisme en Agriculture comme remède à la crise de la main-d'œuvre

*Conférence faite à Beauvais, le 15 avril 1913,
par M. L. Petit, à l'Assemblée générale de la Fédération
des Syndicats agricoles de l'Oise.*

MESSIEURS,

M. Georges Boullanger, votre président, m'a demandé de vous dire

quelques mots sur le développement du machinisme en agriculture comme remède à la crise de la main-d'œuvre.

Je vous exposerai donc bien simplement ce que j'ai pu constater dans la ferme que j'exploite à 20 kilomètres de Paris, à 2 kilomètres de Juvisy, à 3 kilomètres des trop fameuses sablières de Draveil, autrement dit à la porte d'un centre de syndicalisme cégétiste « conscient et organisé ».

Peut-être le résumé de mes observations depuis six ou sept ans pourrait-il vous intéresser. Je serai trop heureux s'il peut vous être de quelque utilité.

On crie partout et très fort à la crise de la main-d'œuvre.

Tous les agriculteurs se plaignent du manque d'ouvriers et de leur manque de qualité.

Voulez-vous mon impression bien franchement ? Messieurs, vous n'avez rien vu et vous n'en n'êtes qu'au début de la crise.

Sentant le péril, vous examinez votre conscience, vous cherchez à remplir vos devoirs sociaux vis-à-vis de vos ouvriers, vous songez à leur isolement moral, au couchage, au logement des ménages, aux divers modes de recrutement.

Cet examen de conscience une fois fait, vous vous êtes mis en règle avec cette conscience, ou vous allez vous y mettre, certains par vertu, beaucoup par nécessité.

Vous constaterez un résultat : ceux qui auront suivi votre exemple auront encore des ouvriers, tandis que les autres n'en auront plus du tout.

Mais attendez encore un peu ; il viendra un moment où, ayant conscience d'avoir rempli votre devoir social et chrétien, vous n'aurez tout de même plus d'ouvriers, et il vous arrivera de voir partir vos collaborateurs les plus actifs et les plus intelligents !

Oh ! vous vous quitterez en excellents termes ! On vous dira très gentiment :

« Oh ! je n'ai rien à reprocher à monsieur, j'ai toujours été bien traité ici ; seulement j'ai trouvé un travail moins dur pour lequel je suis payé plus cher, alors... Mais j'garderai un bon souvenir de la maison, monsieur est un bon patron. »

Comme il est doux de s'entendre dire cela par un homme qu'on sait d'autant plus sincère qu'il n'a plus besoin de vous ! Mais comme c'est profondément pénible quand ce petit colloque se produit et se répète à la veille des semailles, de la moisson ou des arrachages de betteraves.

Alors, tout comme moi, vous arriverez à vous convaincre qu'il n'y a qu'une solution à la crise de la main-d'œuvre agricole :

Rendre le travail des champs moins pénible et payer les ouvriers au moins aussi cher que dans l'industrie !

Ce double résultat ne peut être obtenu que par l'emploi de plus en plus généralisé des machines. Il faudra arriver à presque tout faire mécaniquement.

Car il ne faut pas oublier qu'en fait de production de force, la machine qui donne l'énergie au prix le plus élevé est la machine humaine, puis vient la machine animale, et enfin c'est dans la catégorie des machines inanimées qu'on trouve les sources d'énergie les plus économiques.

Seule, la machine par son rendement supérieur, permet de produire à meilleur compte, et par conséquent de donner aux ouvriers agricoles, qui la mènent, des salaires industriels, tout en exigeant d'eux un travail beaucoup moins pénible et plus agréable.

Enfin la rapidité du travail mécanique permet de faire les travaux en temps opportun et rend l'agriculteur réellement maître de la marche de son exploitation.

Mais toutes les machines exigent une importante immobilisation de capitaux ; c'est évidemment un gros inconvénient, et c'est ce qui retardera longtemps leur parfait développement en agriculture. On hésitera longtemps devant le sacrifice, jusqu'au jour où il ne sera plus possible de se tirer d'affaire autrement.

Que se passera-t-il alors ?

Quel effet cette mécanisation intense de la ferme et des champs produira-t-elle sur les ouvriers agricoles ?

Premier mouvement : hostilité contre ces nouvelles machines, mais hostilité d'autant moins vive et d'autant plus brève que la crise de la main-d'œuvre sera plus accentuée et que le personnel de l'exploitation se rendra bien vite compte que la machine ne suppléera qu'aux absents et ne prendra la place d'aucun des présents.

Deuxième mouvement : intérêt et même sympathie pour une machine qui diminue le nombre et la durée des travaux pénibles et permet d'entrevoir la possibilité d'être un jour celui qui la mènera. En fait, les ouvriers agricoles acceptent très vite les nouvelles machines, lorsqu'ils sentent qu'ils peuvent devenir aptes à les mener et que leur travail sera alors moins pénible et plus rémunérateur.

Enfin, le fait d'introduire dans une exploitation des machines qui

donnent un travail plus rapide, permettant l'exécution des travaux en temps opportun, est un facteur de réussite agricole très important ; mais c'est aussi un grand facteur de paix sociale.

Lorsqu'on sent un patron sur le point de faire des grosses pertes du fait du retard des semailles ou de l'enlèvement des récoltes, n'est-il pas terriblement tentant de profiter de ces difficultés pour oublier de tenir compte d'observations, qu'on sait fort justifiées, mais qu'on sait aussi ne pas pouvoir être suivies de sanctions ? Et ces périodes critiques et difficiles ne sont-elles pas toujours une cause déterminante des conflits entre patrons et ouvriers ?

Que les travaux de la ferme soient constamment bien à jour, que chacun ait l'impression nette que l'outillage permet de terminer rapidement les travaux urgents, et personne n'aura plus de mauvaises pensées, chacun fera sa tâche consciencieusement.

Si vous voulez être respectés, soyez forts ; et alors, on vous respectera et on vous estimera d'autant plus que, vous sentant vraiment le maître de la situation, on constatera que vous n'abusez pas de votre force.

Messieurs, croyez-moi, il est bien peu de sensations aussi pénibles que celle de se sentir la responsabilité d'une affaire, d'une direction, et d'avoir en même temps l'impression très nette d'être à la merci du mauvais vouloir de quelque jeune cerveau un peu surexcité.

J'ai passé par cette crise. C'est la machine qui m'a permis de redevenir réellement le maître chez moi. Oh ! soyez sans crainte, je n'abuse pas de la situation ! Jamais je n'ai eu besoin de sévir depuis que chacun sait qu'il est en mon pouvoir de le faire ; jamais les relations entre patron et ouvriers n'ont été plus cordiales.

Mais, direz-vous, il faut du monde pour conduire les machines ; où trouver les mécaniciens, et comment conserver sur ceux-ci l'autorité nécessaire ?

Pour ce qui est de ce dernier point, il faut poser en principe que le premier mécanicien de la ferme doit être le patron ; en tous cas, il doit être au moins à même de contrôler les dires de ceux qui sont chargés de de l'entretien et de la conduite des machines.

Peut-on espérer recruter un bon personnel mécanicien parmi ceux qui, ayant quitté les champs pour la ville et ayant passé une période de crise, accepteront de revenir à la campagne pour y occuper un poste de confiance leur permettant d'utiliser les connaissances spéciales qu'ils ont pu acquérir ?

En admettant qu'ils n'aient pas acquis en même temps des idées qu'il semble peu opportun de propager dans nos campagnes, il ne paraît pas que cette catégorie d'ouvriers puisse faire de bien longs séjours dans nos fermes. Lorsqu'on a goûté aux plaisirs de la ville, on peut accepter de venir faire une saison, de préférence la belle, au grand air, au milieu des champs ; mais bien vite les souvenirs du café-concert et du cinématographe deviennent une obsession qu'il est difficile de surmonter.

Les meilleurs diront, comme un excellent homme qui avait longtemps conduit des automobiles de tourisme et qui menait avec beaucoup de soin un tracteur et alignait consciencieusement les raies d'un labour : ce n'est pas un travail bien dur, moins pénible que celui que je faisais autrefois, mais voilà... c'est toujours le même paysage !...

Donc, n'espérons pas que la machine nous ramène à la ferme ceux qui ont déserté les champs. Mais, par contre, vous pouvez être certains qu'elle retiendra à la vie agricole ceux qui, ayant toujours vécu cette rude vie de grand air, plus intelligents et plus débrouillards, auraient songé un jour à quitter le village pour tenter la fortune des grandes villes.

Habitué à la vie rurale, aux travaux souvent pénibles, aux intempéries, l'ouvrier agricole intelligent comprend bien vite que l'entretien et la conduite d'une machine sont une chose intéressante ; travail moins pénible, plus relevé, auquel s'attache un certain prestige ; en tous cas, travail mieux rétribué. Aussi, très rapidement, le poste de mécanicien devient le point de mire de tous les jeunes et même des moins jeunes, qui s'efforcent de mériter, par leur conduite et leur activité, leur promotion à ce grade supérieur.

Si les machines sont d'un maniement simple et qu'un homme sérieux puisse en apprendre rapidement le fonctionnement, vous ne manquerez jamais de candidats, ni d'apprentis, et l'émulation, qui s'établit ainsi parmi les ouvriers les plus intelligents de la ferme, est un merveilleux facteur d'activité et d'ordre.

Pourquoi ces ouvriers quitteraient-ils alors les champs ?

Leurs salaires sont ceux des villes ; leur travail est devenu moins pénible, plus intéressant.

Ils sont les *premiers* ouvriers de la ferme, alors qu'ils comprennent très bien qu'en émigrant vers l'usine, ils se trouveraient perdus dans la masse ouvrière qui peuple l'atelier ; et l'amour-propre qui les poussait à désertier les campagnes pour devenir quelqu'un, les retient maintenant à la ferme pour rester quelqu'un.

Seul, le développement intense du machinisme peut enrayer la crise de main-d'œuvre agricole.

Par un rendement supérieur, la machine permet l'augmentation des salaires, supplée aux bras qui font défaut. Le travail devient moins pénible, plus intéressant, plus intelligent, il élève la mentalité de l'ouvrier des campagnes.

Le machinisme en agriculture est un vrai facteur de paix sociale et de prospérité pour notre vieux sol de France.

Louis PETIT.

Le Concours Agricole et Hippique de Dieppe

Le concours régional agricole et hippique, organisé par la Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure, tenu cette année à Dieppe, du 8 au 12 mai, a été, comme ceux qui l'avaient précédé dans les principales villes du département, marqué d'un admirable succès : 122 étalons, pouliches ou poulinières dont 24 suitées, 214 bêtes bovines, 98 bêtes à laine, 25 verrats ou truies, 178 lots d'animaux de basse-cour, des produits agricoles variés, les nombreux instruments et machines exposés, l'ampleur des épreuves hippiques disputées pendant trois jours par une soixantaine d'officiers, disent suffisamment la réussite de cette belle manifestation.

Cette année encore, les organisateurs du concours, M. René Berge, président de la Société d'Agriculture de la Seine-Inférieure, M. Laurent, son vice-président et les éminents collaborateurs groupés autour d'eux, peuvent être fiers du résultat atteint. En effet, si par le nombre des animaux exposés, le concours de Dieppe a eu toute l'importance des concours centraux officiels, il reste pour ceux-ci, grâce à la perfection de la présentation des animaux, au fini de l'organisation, à son ordre et à sa méthode, un enseignement et un exemple. Partout, pour la présentation et l'examen des animaux, des méthodes précises et scientifiques sont utilisées. Les tabelles de pointage employées par des jurys peu nombreux, l'examen des vaches dans un double concours de conformation et de production beurrière, les mensurations prises sur les animaux primés, le défilé régulier de ceux-ci dans un ring élégant où l'on pouvait les contempler à l'aise, sont autant de modèles et de leçons de choses que donne la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure.

La ville de Dieppe fournissait d'ailleurs pour cette manifestation un emplacement admirable. Sur la partie haute et engazonnée de la plage,

entre l'alignement des somptueux palaces balnéaires et la mer, 6 hectares pris entre le Casino et la jetée étaient occupés par les stalles, les rings, les tribunes et de vastes allées. La ligne blanche des falaises crayeuses et la masse imposante du vieux château de Dieppe limitant l'horizon situaient l'exposition dans un cadre incomparable.

Le Ring de présentation des animaux primés occupait le centre du concours, un autre était aménagé pour la traite des vaches prenant part au concours beurrier, un troisième au milieu duquel se trouvaient un tableau de mensuration et un pont à bascule servait à M. Voitellier pour la mensuration du bétail. Puis en lignes séparées par de larges allées s'étendaient les stalles des bêtes exposées, tandis qu'à l'extrémité du terrain un vaste hangar abritait l'outillage de l'Ecole ménagère dirigée par Mlle Hédiart, et l'installation de la station agronomique, procédant sous la direction de M. Brioux à l'examen des laits du concours beurrier.

Enfin, à l'autre extrémité du concours une belle piste, coupée d'obstacles divers et limitée par une importante rangée de tribunes, était utilisée pour les épreuves hippiques militaires.

Si toutes les parties du concours étaient intéressantes, les épreuves et les résultats du concours beurrier méritent de retenir particulièrement l'attention ; 52 laitières y prenaient part, réparties en deux sections, celle des jeunes bêtes à leur premier veau et celle des femelles plus âgées. Le concours qui commençait le jeudi soir par une traite d'épuisement des animaux concurrents s'est continué pendant deux jours, au cours desquels trois traites furent pratiquées quotidiennement à 5 heures et 11 heures du matin, et à 5 heures du soir.

Au coup de sifflet du commissaire, toutes les vaches étaient alignées à leur numéro d'ordre dans le ring, et les vachers procédaient à la traite. Le lait de chaque vache, recueilli dans un pot portant le numéro de la bête, était immédiatement pesé par des commissaires du concours, puis envoyé à l'installation de la Station Agronomique, où M. Brioux et ses aides en faisaient l'analyse au Gerber.

Aussitôt après cette opération, les élèves de l'Ecole ménagère procédaient à l'écémage de chacun des 52 laits concurrents ; la crème recueillie dans 52 vases numérotés était mise à mûrir et conservée jusqu'à la fin des épreuves, où elle était barattée et transformée en beurre ; la motte du beurre produit par chaque vache pouvait ainsi être pesée à la fin du concours.

Tous les exposants qui suivaient facilement ces épreuves,

grâce à l'affichage immédiat des résultats après chaque traite, ont montré ainsi tout l'intérêt qu'ils portaient à ces méthodes scientifiques. Les résultats atteints cette année sont particulièrement remarquables.

La vache qui obtient le prix de championnat pour la plus grande production de lait en vingt-quatre heures, et qui appartient à M. Savoye, a produit dans ses quarante-huit heures 63 kilogr. 05 de lait, et donné 3 kilogr. 435 de beurre ; celle qui se voit attribuer le prix de championnat pour le lait le plus riche en matière grasse, et qui était exposée par M. Emile Béchu, a donné 45 kilogr. 850 de lait seulement, mais 3 kilogr. 400 de beurre, car la richesse en matière grasse du lait toujours très haute, s'élève à une traite jusqu'à 96 grammes par litre.

A aucune épreuve précédente, de telles richesses n'avaient été atteintes, et il est particulièrement remarquable de constater que dans ce concours où un quart des animaux exposés ont donné, pour chaque bête, plus de 2 kilogr. de beurre en quarante-huit heures, des sujets d'élite sont arrivés à une production énorme dépassant 3 kilogr. 400. C'est une nouvelle démonstration des belles aptitudes laitières et beurrières des animaux si remarquables de la haute Normandie.

Les taureaux exposés et les vaches qui prenaient part au concours de conformation étaient les beaux animaux qu'on est habitué à voir dans les expositions où figure la race normande. Cauchois, Cotentins, se trouvaient représentés et confondus dans les diverses sections. L'étable si réputée de MM. Lavoine frères, à Bosc-aux-Moines, avait amené de nombreux animaux, et c'est elle du reste qui a remporté le prix d'honneur des taureaux, pour un bel animal, bringé, de trois ans, admirablement développé, de formes superbes, et de caractères beurriers étonnamment indiqués.

Les taureaux lauréats des autres sections, appartenant à MM. Lavoine, Lavenu, Olivier, Blondel, sont de vrais types améliorateurs de la race. Dans la catégorie des génisses et des vaches concourant pour la conformation, les premiers prix sont partagés entre MM. Eugène Savoye, Delabarre et Edmond Marie.

Le concours spécial des races ovines exploitées en Normandie était intéressant surtout par les Cauchois et les Boulonnais qui avaient été amenés, aussi par quelques Dishley mérinos et Charmois. Les Cauchois dont les formes s'améliorent étaient bien représentés surtout par les animaux de MM. Ratel, Monville, Lemerçier, Savoye, qui sont les lauréats habituels des concours de la Société. Dans les Boulonnais, MM.

Ternissien-Moignet et Lemétais sont les principaux lauréats, tandis que MM. Dhuicque à Brégy (Oise), Doré à Gamaches (Eure) et Lucien Boisseau à Lagny-le-Sec, emportent les principales récompenses pour les Mérinos, les Dishley-mérinos et les Charmois.

Dans la catégorie des pores, il est intéressant de signaler l'absence absolue d'animaux Craonnais qui devaient concourir avec les Normands. Ces derniers étaient seuls avec les Yorkshires, un peu plus nombreux qu'eux, à figurer au concours et c'est surtout les lots de MM. Lavoine, lauréat dans les deux catégories, et sur ceux de MM. Savoye et Rogue que se portait l'attention. L'ensemble demeurait varié et comportait quelques animaux intéressants.

Le concours des chevaux de trait comme celui des taureaux était départemental. Les tendances très nettes du concours visaient à l'encouragement du cheval de trait et non pas de l'animal affiné, qu'a cherché trop souvent, à l'encontre des besoins de la culture, l'Administration des haras. Seuls des animaux de trait, la plupart puissants, bien musclés, à aplombs excellents, beaucoup de grosse taille figuraient au concours.

A vrai dire, il était difficile pour un grand nombre, malgré les désignations du catalogue de reconnaître nettement chez eux une race bien précise : Boulonnais, Percherons, Brabançons, Belges même n'avaient pas toujours, en dépit des appellations du catalogue, des caractéristiques de race bien nettes, mais on doit reconnaître que le but visé par la Société qui est de produire des animaux de trait pour la culture est admirablement atteint, avec, semble-t-il, une légère prédominance des caractères boulonnais. Toutes les bêtes, qu'on pouvait voir à l'aise au cours des défilés des animaux primés sont de superbes chevaux de trait ayant à la fois de la masse et de l'agilité, des membres et de bons aplombs.

Les principaux lauréats sont : M. Stalin (Henri), qui exposait des animaux désignés comme boulonnais et d'autres comme percherons ; M. Gambu, avec deux belles poulinières boulonnaises, puis MM. Romain Pacifique, Mainot, Stalin et Dupuis, pour les étalons ; MM. Duvivier et Boulard, pour les pouliches.

Le concours hippique militaire qui pendant trois jours s'est déroulé devant un très nombreux public mettait dans l'exposition une note d'élégance et de sport. Une soixantaine d'officiers montant des chevaux dont beaucoup avaient figuré déjà au Concours central hippique se sont disputé des épreuves particulièrement difficiles. Par leur science hippique ils ont contribué ainsi à attirer à Dieppe un public choisi, qui put se rendre

compte de l'importance agricole considérable de cette nouvelle manifestation de la Société Centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure.

Pierre BERTHAULT.

Travaux d'entretien dans les cultures de betteraves

La betterave est une plante très exigeante : elle demande des quantités importantes de substances nutritives, et parcourt rapidement les diverses phases de sa végétation ; enfin elle occupe le sol à une époque de l'année où la sécheresse est à redouter.

Aussi, en prévision, la préparation des terres à betteraves doit-elle être parfaite : par des travaux appropriés, on obtient une terre meuble et rassis où la circulation de l'eau est facile ; par des apports judicieux d'engrais, fumures de fond, engrais complémentaires, on assure à la plante un développement régulier. Ces deux parties de la préparation sont étroitement liées l'une à l'autre ; l'eau emmagasinée et circulant aisément aide à la préparation des dissolutions utilisées par les jeunes racelles ; les matières fertilisantes, abondantes et rationnellement réparties dans le sol, facilitent le renouvellement de ces dissolutions à mesure des prélèvements des plantes.

Les façons d'entretien appliquées après le semis ont aussi pour but de régulariser la circulation de l'eau et de contribuer à l'alimentation normale de la betterave ; en outre, le mode de semis doit avoir comme conséquence la suppression d'un certain nombre de plantes, rendue encore nécessaire par suite de la production de plusieurs germes par glomérule.

Examinons successivement les binages, l'éclaircissage et les apports d'engrais en cours de végétation.

« La houe est l'arrosoir du cultivateur », dit-on quelquefois. Les *binages* permettent, en effet, de réduire l'évaporation par le sol et de réserver à la betterave l'eau emmagasinée ou celle qui tombe. En binant, on provoque la formation d'une couche sèche à la surface du terrain ; ainsi que l'a remarqué Th. Schloësing père, dès ses premiers travaux sur l'évaporation, une couche superficielle de terre très rapidement desséchée ralentit considérablement le départ de l'eau.

King a constaté qu'une terre binée, après quarante-neuf jours d'essais, avait conservé 41 millim. 5 d'eau de plus qu'une parcelle non binée ; les terres de la région betteravière en France ne recevant en moyenne que 387 millimètres de pluie (H. Pellet, avril à octobre 1899-1908), on voit l'intérêt de l'économie d'eau signalée.

D'après Dehérain, il faut aussi compter comme bénéfice l'eau qui serait évaporée par les plantes adventices dont les binages assurent la destruction.

On doit noter également que les terres meubles, en raison de la surface d'exposition à l'air, jouissent de propriétés hygroscopiques plus développées, l'action des rosées est ainsi plus sensible. Enfin une terre ouverte par les binages se trouve dans le même état que celle dont l'ameublissement commence après la moisson ; l'eau des pluies pénètre facilement dans le sol et accroît les réserves utiles.

Les binages ne sont donc complets que s'ils satisfont à la formule : ni croûte ni herbe. On gagne beaucoup à pénétrer rapidement dans les pièces, dès que le terrain est ressuyé après une chute d'eau ; la pluie a battu la surface du sol, les particules terreuses se sont rapprochées, et la capillarité, qui règle le transport de l'eau de particule à particule, joue en plein, amenant une montée intense de l'eau vers la surface.

Ferdinand Knauer a indiqué, il y a plus d'un demi-siècle, l'influence heureuse de binages répétés :

1 binage.....	31.840 k	de racines à l'hectare.		
2 binages....	36.504	—	—	
3 —	48.742	—	—	
4 —	56.292	—	—	

Pour la betterave, les binages doivent être superficiels ; au début, il serait dangereux d'aller trop profondément, car le pivot n'est pas long, et on créerait un milieu sec autour de la jeune racine. Plus tard, lors des binages ultérieurs on peut, au contraire, ameublir le sol plus profondément, surtout sous les climats secs.

Au cours des binages, on procède à l'*éclaircissage*. En principe, le démariage hâtif est le meilleur ; il supprime des plantes dont la présence est inutile, même gênante. Les essais ont toujours fait ressortir l'avantage des éclaircissages exécutés de bonne heure : ainsi, en 1907, à Berthonval, M. Malpeaux obtenait :

	Betteraves.	Densité.
Démariage du 7 juin.....	37 800 k.	8°5
— du 12 juin.....	37 500	8°4
— du 19 juin.....	34 200	8°0

Contre le démariage hâtif, il y a la crainte de voir un certain nombre de petites plantes isolées résister difficilement à des ennemis divers, le manque de main-d'œuvre qui oblige à retarder l'exécution du travail, d'ailleurs toujours plus rapidement achevé quand les feuilles sont plus développées. On commence donc généralement lorsque les betteraves ont trois ou quatre feuilles. En tout cas, il est extrêmement important de ne pas tarder, ainsi qu'on l'observe trop souvent dans la culture des betteraves fourragères.

La distance à laisser entre les pieds varie évidemment avec la nature des cultures : mais ce qui règle avant tout l'espacement, c'est la richesse du sol et son humidité. En rapprochant les betteraves, on diminue leur grosseur et on augmente leur richesse ; le produit : poids moyen d'une betterave, nombre de racines, richesse en matière sèche ou en sucre, tend à s'élever par le resserrement. Cependant, au delà d'une certaine limite, le poids moyen des racines diminue dans des proportions très importantes, le nombre des pieds ne compense plus, et la richesse ne s'accroissant plus sensiblement, le poids de matière sèche ou de sucre à l'hectare faiblit.

Avec la *betterave à sucre*, on doit rechercher la *recette maxima par hectare* : le prix de la betterave ne croit pas régulièrement avec la teneur en sucre ; en recherchant une richesse élevée, acquise au détriment du poids, le cultivateur subirait un préjudice. Il faut donc ici partir de variétés très améliorées pour que les diverses influences culturales soient sans action sensible, et obtenir du poids. En sols très riches et frais, on tendra vers 9 à 10 pieds au mètre carré, ailleurs 7 à 8 pieds ne pourront pas être dépassés. Les betteraves étant semées à 40 centimètres, le placement aura lieu à 25 à 27 ou 31 à 35 sur les lignes.

Avec la *betterave fourragère ou demi-sucrière*, on vise le *maximum de matière sèche à l'hectare*. Le peuplement ne peut être aussi dense ; il faut se contenter de 6 à 7 betteraves en très bonne terre, et descendre à 4 ou 5 dans les moins bonnes. Les lignes étant ici à 45 centimètres à cause de la nature du sol, éléments grossiers, pierres, on placera à 32 à 37 centimètres ou 44 à 45.

Parmi les nombreux travaux effectués sur cette question du rapprochement des betteraves fourragères, à la suite des suggestions de Delérain à Grignon, rappelons les constatations de MM. Garola et O. Benoist. En opérant avec la variété Ovoïde des Barres, des petites betteraves ont produit sur des moutons, un accroissement en poids supérieur de 30 0/0

à celui qui a été relaté en alimentant avec des grosses betteraves.

Signalons encore que les expériences poursuivies à Grignon (F. Berthault et L. Brétignière) ont montré qu'au-delà d'un certain rapprochement, 40 centimètres sur 35 pour les terres de Grignon, les dépenses de cultures croissent plus vite que la valeur de la matière sèche obtenue en supplément.

L'éclaircissage laisse fréquemment à désirer : le *placement régulier* n'est pas toujours observé, et on ne conserve pas à chaque emplacement la plus belle betterave. Un placement régulier ne peut procéder que d'une levée satisfaisante ; aussi est-il préférable de mettre quelques kilogrammes de graines de plus si l'on redoute une mauvaise levée (semis hâtif, qualité des semences, état de la terre). Une bonne méthode à suivre, chaque fois que l'on dispose d'une main-d'œuvre suffisante, consiste à placer d'abord en bouquets (1) ; à la main, ce travail spécial se fait mieux que lorsque le bineur a en même temps la préoccupation de choisir les betteraves ; mécaniquement, si les lignes sont bien complètes, le résultat est excellent (2). Il importe aussi de conserver les plus belles betteraves : une grande attention s'impose à cet égard car on a observé des différences sensibles dans la valeur des diverses betteraves issues d'un glomérule.

Quelques mots enfin relativement aux *engrais à appliquer* à la betterave en *cours de végétation*. Les engrais phosphatés, potassiques, le sulfate d'ammoniaque, ont été enfouis avant l'ensemencement ; les nitrates de soude ou de chaux gagnent à être épandus en plusieurs fois : une partie avant le semis, le reste au moment des façons d'entretien. La fraction mise en couverture et mélangée au sol par les binages ne doit pas être apportée trop tardivement, surtout pour les betteraves à long pivot.

Voici quelques résultats d'expériences exécutées à Grignon sur cette question spéciale (Berthault et Brétignière, 1909) :

500 kilogr. de nitrate de soude :	Eckendorf blanche		Rose demi-sucrière		Schreiber	
	Racines à l'hectare	Matière sèche 0/0.	Racines à l'hectare	Matière sèche 0/0	Racines à l'hectare	Densité à 15 degrés
	kilogr.		kilogr.		kilogr.	
Avant le semis	50 000	11.06	41 847	16 64	22 826	7°9
1/2 avant le semis	50 544	12.32	42 534	14.74	25 543	7°55
1/2 au démariage						
1/2 au démariage	48 369	12.09	39 130	17.65	20 652	7°3
1/2 au 3 ^e binage						
Témoin	45 109	11.72	34 783	16.77	20 138	7 5

(1) Pratique adoptée en Allemagne pour la betterave à sucre.

(2) Les bons résultats constatés dans les semis en poquets ou en lignes interrompues tiennent surtout à la disposition régulière des betteraves.

On voit donc que les épandages tardifs ont été les moins bons, presque sans action pour la betterave à sucre. Les travaux récents sur la lenteur de diffusion des nitrates dans le sol pendant la période sèche de l'année, expliquent ces résultats divers.

L. BRÉTIGNIÈRE,
Professeur d'agriculture
à l'École nationale d'agriculture de Grignon.

L'École ménagère agricole du Pas-de-Calais

Quand on ouvrit, en 1907, cette école ménagère, on eut généralement l'idée que l'institution produirait les plus heureux résultats et qu'elle formerait d'excellentes collaboratrices, qui seconderaient utilement les cultivateurs, en s'intéressant réellement à tout ce qui toucherait à la vie rurale. Nous sommes arrivés à une époque où l'on peut commencer à apprécier les faits acquis et à dégager assez nettement l'influence de cet enseignement professionnel aux jeunes filles âgées d'au moins 15 ans. L'observation de cette clause relative à l'âge est, en effet, tout à fait nécessaire. Pour que les élèves attachent l'importance qu'il convient aux procédés, aux méthodes qui leur sont exposés, pour qu'elles apprécient la valeur de l'enseignement dispensé, quelque peu scientifique mais surtout raisonné, il faut surtout une certaine maturité d'esprit, et à défaut de beaucoup d'instruction l'âge du jugement.

« Trois cent quatre-vingt-onze élèves, dit M. Tribondeau, directeur des services agricoles du Pas-de-Calais, sont entrés à l'école ménagère. Dans le nombre total, les parents de 267 élèves étaient cultivateurs, 24 instituteurs ou fonctionnaires, 40 négociants ou commerçants, 4 docteurs, 34 avaient des métiers divers (menuisier, ferblantier, forgeron) 8 ouvriers et 14 rentiers.

« Tant que les jeunes filles sont restées à la maison paternelle elles n'ont pu nécessairement prendre toute l'initiative compatible avec l'enseignement qu'elles ont reçu. Mais elles ont néanmoins toujours, et immédiatement, porté plus d'attention aux différentes opérations qui leur étaient confiées; elles se sont mieux acquittées des missions dont elles étaient chargées parce que le travail nécessaire à leur réalisation n'était plus une opération mécanique et routinière.

J'ai du reste recueilli maintes fois, et sans le solliciter, l'avis des mères de famille qui se déclaraient enchantées de l'activité, de la vigilance, du talent déployés par leurs filles pendant et après leur séjour à l'école. Mais

ensuite on pourrait se demander si les leçons n'ont pas été perdues et les conseils oubliés. On peut maintenant répondre affirmativement que leçons et conseils sont largement mis en pratique.

« Beaucoup déjà des jeunes filles d'hier se sont mariées et sont presque toujours restées attachées à la terre. Elles sont en passe de devenir de bonnes épouses, d'excellentes mères, et des auxiliaires incomparables de leur mari. Elles sont heureuses de mettre à profit les leçons de puériculture qui leur ont été faites, et j'ai reçu, sur ce point particulier, des appréciations qui démontrent la haute utilité de cet enseignement, et sa portée sociale. On l'avait pourtant assez fortement contesté dans certains milieux. »

M. Tribondeau s'est demandé s'il n'était pas nécessaire et utile de chercher à réunir par intermittence les intelligences féminines, dans le but de faciliter la diffusion de toutes les connaissances qui doivent préoccuper la femme à la ferme et aux champs, d'arriver en d'autres termes à la création de Cercles ou de Sociétés de fermières.

« Je sais bien, dit-il, que les hommes, dans leur égoïsme, se sont généralement arrogé le droit de pouvoir seuls faire des réunions fructueuses et je suis sûr que d'aucuns verraient d'un mauvais œil leurs épouses se rendre au Cercle pendant qu'une fois, par hasard, ils seraient obligés de garder la maison. Je pense que c'est surtout par ce petit côté que ma proposition recevra le plus frais accueil, mais je n'en pense pas moins que sa réalisation serait féconde en nouveaux progrès. Qui voudra nous aider pour la faire aboutir et réussir ? »

Le Rouissage du Lin en usine L'USINE DE GODERVILLE

Il a déjà été question dans nos colonnes, du procédé de M. Feuillette, permettant le traitement du lin en usine. Nos lecteurs savent que des essais par ce système ont été faits en 1911, à la Station d'essais de Machines, par M. Ringelmann, essais qui ont donné d'excellents résultats avec un lin très ordinaire, plutôt médiocre.

La première usine, montée par M. Feuillette il y a quelques mois, est aujourd'hui en fonctionnement régulier, l'emplacement choisi a été la commune de Goderville (Seine-Inférieure); le canton de Goderville, qui fait à lui seul plus de 1,000 hectares de lin, est en effet en plein cœur du pays producteur de cette plante textile.

Voici en quelques mots en quoi consiste le procédé qui est, comme à la Lys, entièrement microbiologique. Le lin, après battage, est mis en bottes et maintenu immergé dans une cuve dite cuve de rouissage ou rouitoir, contenant une eau légèrement courante à température convenable (environ 23 degrés). Il est soumis à des retournements journaliers, de façon à rouir régulièrement ; le lin roui est ensuite lavé pour le débarrasser de l'excès de gomme, puis essoré par la force centrifuge. Le séchage est effectué dans un courant d'air chaud. Le lin est ensuite teillé pour être envoyé à la filature.

Les résultats très encourageants obtenus à la Station d'Essais de Machines n'ont fait qu'être confirmés à l'usine de Goderville qui donne au visiteur l'impression d'une industrie agricole fort intéressante et parfaitement au point.

L'usine comprend trois bâtiments légers. L'un de ces bâtiments, de 40 mètres sur 8, abrite le battage du lin, la cuve de rouissage (qui mesure 20 mètres de longueur sur 5^m30 de largeur et 1^m70 de profondeur) et la laveuse-essoreuse ; un autre bâtiment, de mêmes dimensions, contient le séchoir, la défibreuse et les moulins flamands destinés au teillage. Un troisième bâtiment, un peu plus petit, comprend la machinerie, le bureau du directeur et le logement du gardien. Une locomobile de 15 chevaux fabrique l'électricité qui sert pour la force motrice et l'éclairage ; la vapeur sert à chauffer l'eau de la cuve et l'air du séchoir. L'eau employée pour le rouissage est celle de la commune ; elle arrive par canalisation.

Le service est assuré par une dizaine d'ouvriers et ouvrières, dont quelques-uns sont belges ; il était nécessaire en effet d'éduquer les ouvriers du pays. Hâtons-nous d'ajouter que cette éducation s'est fort bien faite et qu'aujourd'hui toutes les manutentions et préparations du lin peuvent être effectuées par des ouvriers de la région.

On voit immédiatement les effets qui peuvent résulter dans une telle industrie : le lin peut être traité dans le pays même de production, supprimant le transport onéreux en Belgique. Il en résulterait évidemment un gain pour le producteur ; ce serait également un moyen de retenir l'ouvrier à la campagne, en lui offrant un ouvrage dans une industrie facile ; au moment où les champs réclament tous les bras, ceux-ci seraient rendus à la terre.

Tous les inconvénients inhérents au rouissage en rivière et résultant d'influences météorologiques se trouvent supprimés : on peut rouir en

toute saison, toutes les conditions se trouvant soumises à la volonté de l'homme.

Quant à la qualité du produit obtenu en usine, il ne le cède en rien à la qualité de celui obtenu à la Lys. Nous avons d'ailleurs pu constater que le procédé Feuillette permet de fournir aussi bien la filature irlandaise réclamant des fins numéros, que la filature de lins communs ne demandant que des lins de pays ou de Russie.

L'inventeur, M. Feuillette, n'a pas seulement à son honneur d'avoir su coordonner son procédé ; on lui doit en outre la conception d'un certain nombre d'appareils (laveuse-essoreuse, séchoir, défibreuse, etc.), qu'il a disposés dans l'usine de Goderville, avec tout l'art et toute la science que réclame l'installation d'une usine de démonstrations et de recherches.

Les résultats obtenus par M. Feuillette et par le directeur de l'usine, M. Ligneau, font honneur à l'industrie française. Les difficultés du début sont aujourd'hui vaincues ; nous souhaitons pour le bien de l'agriculture et des campagnes que cette industrie se développe rapidement.

Fernand DE CONDÉ.

Par qui est due la Taxe vicinale ?

Il nous paraît intéressant de faire connaître à nos lecteurs le dernier état de la jurisprudence sur la question de savoir qui, du propriétaire ou du fermier, doit supporter le paiement de la taxe vicinale lorsqu'un Conseil municipal a remplacé par celle-ci l'impôt des prestations.

On sait comment les communes pourvoient aux dépenses qu'occasionnent les chemins vicinaux que la loi du 21 mai 1836, a mis à leur charge. Les Conseils municipaux peuvent voter à cet effet, cinq centimes ordinaires additionnels aux quatre contributions directes (contribution foncière, contribution personnelle-mobilière, contribution des portes et fenêtres, contribution des patentes), et trois journées de travail, qui constituent la prestation en nature,

Tout habitant de la commune, inscrit au rôle des contributions directes, mâle, valide, âgé de 18 ans au moins et de 60 ans au plus, peut être appelé à fournir chaque année, pour sa personne, une prestation de trois jours. Par habitant, on entend celui qui a sa résidence habituelle dans la commune. C'est la résidence de fait qui constitue en premier ordre l'inté-

rêt au bon état des chemins et l'obligation de contribuer à leur entretien. Quand un contribuable a plusieurs résidences, il est imposable pour sa personne dans la commune où il a son principal établissement, la prestation personnelle n'étant due que dans une seule commune.

D'autre part, tout chef de famille ou d'établissement, qu'il soit propriétaire, régisseur, fermier ou colon partiaire, peut être appelé à fournir trois jours de prestation pour chaque individu mâle, valide, âgé de 18 ans au moins et de 60 ans au plus, membre ou serviteur de la famille, et résidant dans la commune, ainsi que pour chacune des charrettes ou voitures attelées, et, en outre, pour chacune des bêtes de somme, de trait, de selle au service de la famille ou de l'établissement dans la commune. Cette partie de la taxe est due même par les propriétaires ou fermiers qui ne seraient pas imposables pour leur personne. Ce n'est plus ici la personne du contribuable, c'est l'établissement ou l'exploitation qui est le véritable débiteur de l'impôt.

Or, la loi de finances du 31 mai 1903, réformant la loi de 1836, a accordé aux Conseils municipaux la faculté de remplacer par une taxe vicinale les journées de prestations. Cette taxe est formée par des centimes additionnels aux quatre contributions directes, en nombre suffisant pour produire une somme équivalente à la valeur des prestations remplacées. Depuis cette création de la taxe vicinale, des difficultés se sont élevées, en pratique, entre fermiers et propriétaires, et plus d'une fois déjà, nous avons eu à répondre aux questions qui nous étaient posées par des abonnés : cette taxe nouvelle est-elle payable encore par le fermier, ou, au contraire, ce dernier n'est-il pas exonéré des prestations et de la taxe vicinale, celle-ci étant à la charge du propriétaire ?

Plusieurs tribunaux furent appelés à se prononcer. Les uns, notamment celui d'Arcis-sur-Aube (22 février 1906) et celui de Provins (25 juillet 1907) déclarèrent qu'en établissant la taxe vicinale, un Conseil municipal ne fait que substituer un mode de paiement à un autre, par l'impôt des prestations et que, par suite, les centimes additionnels devaient être acquittés par le débiteur des prestations.

Il en résultait à leurs yeux que si un bail met à la charge du locataire les taxes et charges de communes, ce locataire ne saurait se refuser à acquitter la taxe vicinale sous prétexte qu'il s'agirait d'un impôt nouveau non prévu par le bail.

D'autres tribunaux, au contraire, notamment le tribunal de paix de Saint-Germain-aux-Bois (24 décembre 1904) et le tribunal civil de Provins

(1^{er} décembre 1910), jugèrent que la taxe vicinale créée par la loi de 1903, constitue une imposition nouvelle, qui n'est pas due par les mêmes contribuables que l'impôt de prestations auquel elle est substituée, et qui n'est pas calculée sur les mêmes bases. Il s'ensuit, d'après eux, que le fermier, débiteur personnel des prestations, aux termes de la loi du 21 mai 1836, comme chef d'établissement, doit, en sa qualité de fermier, bénéficiaire du déplacement de l'impôt, et il ne saurait, en l'absence d'une clause formelle du bail, demeurer chargé de la taxe vicinale afférente à la contribution foncière.

En conséquence, si le fermier est tenu de faire l'avance de la totalité de la taxe vicinale comme de tous les autres impôts, il ne doit finalement supporter que la portion de la dite taxe afférente aux contributions dont il demeure chargé aux termes du bail, par exemple, l'impôt des portes et fenêtres et la cote personnelle et mobilière.

Comme on le voit, les tribunaux étaient en désaccord complet, les thèses les plus opposées étaient en présence, et il était bien difficile de savoir qui avait tort ou raison, puisqu'aucun juge supérieur n'avait choisi entre ces deux systèmes de jurisprudence.

Or, nous avons depuis quelques mois la décision nécessaire qui tranche la question. La Cour de Paris, a rendu le 27 novembre 1912, un arrêt qui adopte le second des systèmes énoncés ci-dessus. Lorsque, dit-elle, le Conseil municipal d'une commune, usant de la faculté qui lui est réservée par la loi, a remplacé l'impôt des prestations par une taxe vicinale, ce vote a pour effet de substituer à l'impôt, qui était dû auparavant, un impôt nouveau qui n'est pas à la charge des mêmes contribuables et qui n'est point perçu sur les mêmes bases. Il en résulte que le fermier, précédemment débiteur des prestations, bénéficie de ce déplacement d'impôt, et, à défaut d'une clause spéciale du bail, il ne doit pas conserver à sa charge la portion de la taxe vicinale afférente à la contribution foncière, tandis qu'il supporte la portion de la dite taxe afférente aux impôts qui lui incombent définitivement, soit à la contribution personnelle-mobilière et à l'impôt des portes et fenêtres.

Les cultivateurs savent donc maintenant à quoi s'en tenir sur ce point. Les Conseils municipaux pourront à l'avenir se prononcer en connaissance de cause lorsqu'ils envisageront la question du remplacement des prestations en nature par la taxe vicinale, par application de la loi du 31 mars 1903. Désormais, le résultat pratique de la réforme est facile à

apprécier, de même que dans leurs rapports entre eux, propriétaires et fermiers pourront sans difficulté régler leurs comptes en appliquant le principe admis par la Cour d'appel de Paris.

Une fois de plus, la loi se trouve interprétée par la jurisprudence, et pour cette fois, le cultivateur en profite.

LEX.

Mercuriale du Marché de Senlis

DATES des MARCHÉS	FROMENT (le quintal)				SEIGLE le quintal	AVOINE (le quintal)		
	1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité	4 ^e qualité		1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
6 mai.....	28 50	27 50	24 »	» »	»	21 »	19 50	18 25
13 —	29 »	28 »	21 »	» »	»	21 »	19 50	18 25
20 —	28 »	27 »	21 »	» »	»	21 50	20 »	18 50
27 —	28 25	27 25	21 »	» »	»	21 »	20 »	18 50
3 juin..	28 75	27 25	21 »	» »	»	21 50	20 »	18 50

Marché de la Villette du Lundi 2 Juin 1913

	1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité	Prix extrêmes	
Bœufs..... kilo net	1 78	1 58	1 46	1 36	1 86
Vaches..... —	1 82	1 60	1 46	1 36	1 90
Taureaux..... —	1 46	1 42	1 32	1 30	1 82
Veaux..... —	2 30	2 06	1 80	1 50	2 40
Moutons..... —	2 50	2 14	1 98	1 82	2 66
Porcs gras..... —	1 70	1 68	1 66	1 65	1 71
Porcs maigres..... —					

Peaux de moutons : de 2 fr. 50 à 6 50

Agence Générale d'Assurances de toute nature

Assurances contre l'Incendie, contre les Accidents, la Grêle et le Vol
Assurances sur la Vie, Rentes viagères
traitées avec les principales Compagnies Françaises

S'adresser pour renseignements à M. DRIVIÈRE, 4, rue de la Tonnellerie,
à Senlis, le Mardi, ou par correspondance.

GRAINES DE BETTERAVES
du Domaine de GATERSLEBEN (Saxe)

rivalisant avantageusement avec les meilleures marques allemandes

Régularité et pivotage parfaits

EDOUARD PREVOST, Agent Général,
à NANTEUIL-LE-HAUDOUIN (Oise).
Téléphone N° 11

SOCIÉTÉ AGRICOLE DE SENLIS

CAPITAL : 200.000 FRANCS

La Société peut acheter en ce moment pour le compte de ses Associés et à des conditions *très avantageuses*, tous engrais des meilleures marques.

Elle achète pour leur compte tout ce qui leur est nécessaire, engrais, tourteaux, instruments, liens et ficelles, charbons, essence pour moteurs, bestiaux, etc.

Elle leur fait crédit pour trois mois, six mois au plus, moyennant 1 fr. 0/0 par trois mois.

Elle leur prête les fonds qui leur sont nécessaires, sur warrants, de leurs meules, alcools en bacs, etc.

Prière aux cultivateurs d'adresser les commandes et les demandes pour ceux qui voudraient en faire partie, à M. BONAMY, 23, rue du Châtel.

TÉLÉPHONE N° 14

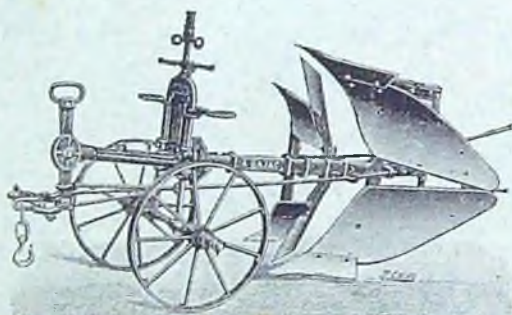
ÉTABLISSEMENTS DE LIANCOURT (OISE) les plus importants du Monde pour la fabrication des BRABANTS DOUBLES

A. BAJAC

O *, C *, * * *

Ingénieur-Constructeur

SEUL
GRAND PRIX
pour
les Machines
Agricoles
Françaises
à
l'Exposition
Universelle
de Paris
889



Hors Concours
Membre
du Jury
des
Récompenses
à
l'Exposition
Universelle
de Paris
1900

BRABANT DOUBLE avec Versoirs cylindriques coupe N° 3
pour labours profonds de 0^m30 et au delà.

*Ces versoirs se font en nouvel acier « TRIPLEX INFERNAL ÉCLAIR »
absolument incomparable comme travail et longue durée.*

Outillage complet et perfectionné pour toutes cultures.

DEMANDER LE CATALOGUE GÉNÉRAL